



RACINE conseille Quorum Expo et sa filiale Patrimonia dans le cadre de leur cession à ETAI

RACINE aux côtés de l'architecte en évènement financiers

RACINE a accompagné les actionnaires de Quorum Expo et sa filiale Patrimonia, sociétés spécialisées dans l'organisation de salons, conférences et congrès dans le secteur de l'assurance, de la banque et de la finance (Forum G.I., Patrimonia, Actionnariat) dans le cadre de leur cession aux Editions Techniques pour l'Automobile et l'Industrie (ETAI).

RACINE, une expérience reconnue du secteur de l'événementiel et des medias

RACINE, partenaire juridique des actionnaires de Quorum Expo depuis de nombreuses années, a accompagné le Groupe pour l'ensemble des aspects juridiques liés à cette cession (définition et mise en place de la stratégie de cession, négociation et réalisation de l'opération). Les actionnaires de Quorum Expo ont ainsi pu bénéficier de l'expérience et connaissance avérées de **RACINE** dans ce secteur.

Luc Pons, avocat associé, **Alban Van de Vyver** et **Laëtitia Scalvino**, avocats collaborateurs étaient les maîtres d'œuvres de cette étape importante pour le développement de Quorum Expo et de Patrimonia.

Les Editions Techniques pour l'Automobile et l'Industrie ETAI, membre du groupe Infopro Communications, étaient représentées par **Bernard Ayache** et **Sandrine Benaroya**, avocats associés et **Grégoire Zeitoun**, avocat collaborateur, cabinet **Ayache, Salama & Associés**.

RACINE participe ainsi au rapprochement de deux acteurs majeurs dans leurs secteurs respectifs, l'information professionnelle et l'organisation d'événements et de rencontres professionnels. Cette opération permet la synergie de compétences et d'expertises entre ces sociétés et par là même d'accroître et de compléter leurs offres de services.

RACINE est un cabinet d'avocats, indépendant, de droit des affaires qui réunit **35 associés, 46 collaborateurs et 5 juristes, pour un effectif total de 130 personnes en France.**

Ecouter - Douter - Ciseler - S'engager :

4 mots pour une méthode et une culture de l'efficacité, de la créativité et du partage des savoir-faire au service des clients du cabinet.

7 pôles de compétences :

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Fusions-Acquisitions – droit des sociétés, | - Immobilier – construction, |
| - Commerce, distribution, concurrence, | - Assurance, banque et finance, |
| - Droit public et activités réglementées, | - Agro-alimentaire, |
| - Social. | |

au sein desquels tous les avocats partagent une culture d'entreprise fondée sur leur passion du droit et leur connaissance des métiers et des secteurs d'activités de leurs clients : agro-alimentaire, assurances, grande distribution et réseaux, immobilier et travaux publics, énergie et environnement, luxe, mode, media, publicité, salons professionnels, tourisme, loisirs et transports.

5 bureaux en France : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille et Nantes **1 bureau à Bruxelles**, Racine & Vergels, pour être au plus près de ses clients et de leurs implantations. **RACINE** est membre du réseau International d'avocats TAGLaw.

RACINE

3 Place des Victoires - 75001 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 82 43 00 - Fax : + 33 (0)1 44 82 43 43

www.racine.eu

Contacts Presse :

Racine : Mélanie Coiraton-Mavré - mcoiraton-mavre@racine.eu - + 33 (0)1 44 82 43 00
Juricomunication : Maria Dias - m.dias@juricomunication.com - + 33 (0)1 45 00 66 05